Fonds Fidelity Dividendes Plus[4]

Série F pour les comptes à honoraires[1]

RENDEMENT (SÉRIE F)

AU 31 MARS 2024

Rendement par période standard

	FONDS
1 mois	1,04
3 mois	0,93
6 mois	9,43
1 an	1,37
3 ans	5,04
5 ans	5,88
10 ans	6,42
15 ans	10,47
Depuis la création	9,27

Croissance d'un placement de 10 000 $ depuis la création[2]

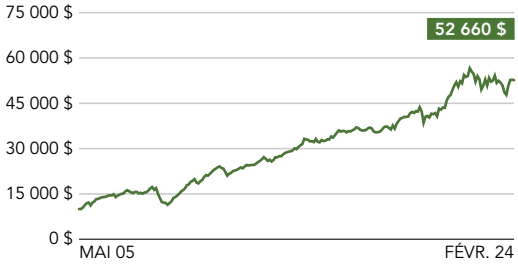

Rendement par année civile

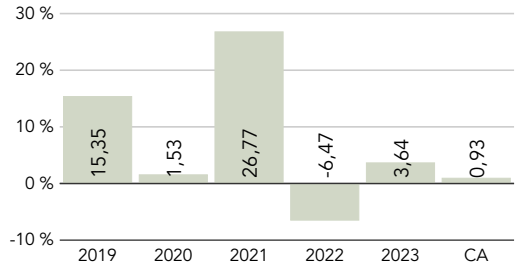

Classification du risque

La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds.

Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 31 DÉCEMBRE 2023

Rogers Communications – Services de communication	
Fortis – Services collectifs	
TC Énergie – Énergie	
BCE – Services de communication	
Enbridge – Énergie	
Brookfield Infrastructure Partners – Services collectifs	
Telus – Services de communication	
Emera – Services collectifs	
Pembina Pipelines – Énergie	
Canadien National – Industrie	
Nombre total de titres	**96**
Dix principaux titres – Total	**45,8 %**

RÉPARTITION

AU 29 FÉVRIER 2024

COMPOSITION DE L'ACTIF[3] (%)	MOIS EN COURS
Actions canadiennes	74,0
Actions étrangères	21,7
Liquidités et autres	4,3

COMPOSITION SECTORIELLE (%)	
Immobilier	26,9
Services collectifs	24,0
Énergie	16,3
Services de communication	16,2
Industrie	5,9
Produits financiers	2,0
Technologies de l'information	1,3
Consommation discrétionnaire	1,1
Produits de première nécessité	1,0

Stratégie du fonds

Priorité : dividendes

Le Fonds Fidelity Dividendes Plus vise à procurer un rendement total élevé et concurrentiel en investissant dans des actions versant des dividendes, notamment les fiducies de placement immobilier.

Renseignements sur le Fonds

Gestionnaire de portefeuille
Don Newman

Date de création de la série
25 mai 2005

VL – Série F
18,67 $ (au 31 mars 2024)

Actif combiné (toutes les séries)
529,2 millions $
(au 29 février 2024)

Ratio des frais de gestion – Série F
0,92 % au 31 décembre 2023

1 Source : Fidelity Investments Canada s.r.i. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 31 mars 2024, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens. ■ 2 Les calculs de la croissance composée présentés servent à illustrer les effets du taux de croissance composé; ils ne sauraient refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit. ■ 3 Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures/inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques et sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Dès lors, les valeurs présentées pourraient ne pas totaliser 100 %. ■ 4 En juillet 2010 (« juillet »), l'objectif de placement du Fonds Fidelity Fiducies de revenu a été changé afin de permettre au Fonds d'investir principalement dans des actions de sociétés canadiennes qui versent ou qui devraient verser des dividendes et dans d'autres titres censés distribuer un revenu. Auparavant, le Fonds était tenu d'investir principalement dans des fiducies de revenu et dans d'autres titres censés distribuer un revenu. Si ce changement était entré en vigueur avant juillet, le rendement du Fonds aurait pu être substantiellement différent. En juillet, le Fonds Fidelity Fiducies de revenu a été renommé Fonds Fidelity Dividendes Plus.

© 2024 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.

Fidelity INVESTMENTS

Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers.